

---

LOS ANGELES - Mise à jour du programme des nouveaux gTLD  
Lundi 13 octobre 2014 – 16h45 à 18h00 PDT  
ICANN - Los Angeles, ÉTATS-UNIS

CHRISTINE WILLETT:

Bonjour à tous. Si vous voulez bien vous assoir, nous allons commencer.

Bonjour il y a des sièges à l'avant de la salle pour ce qui arrive alors bienvenu à tour je suis Christine Willet et je viens de le équipe des opérations GDD division des domaines génériques merci de vous joindre à nous. Cela fait deux ans d q j travaille à ICANN et ce dont je me suis rendu compte c q les mis à jour de programmes deviennent de plus en plus faciles. Et avec beaucoup moins de choses a dire ou à faire, donc j'espère que nous n'allons pas vous ennuyiez. Nous avons entendu dire que vous souhaitez moins de statistiques et plus d'information donc nous espérons pouvoir y arriver pendant la présentation d'aujourd'hui. J'ai avec moi Trang Nguyen qui est directeurs des opérations pour les nouveaux gTLD. Et également Russ Weinstein qui est avec nous. Nous allons vous donner une petite mis a jours sur le statut des programmes et certains des problèmes que nous voyons a l'avenir. Dans le cadre des programmes, là où il y a des problèmes. Trang vous parlera des contacts, Russ des résolutions de conflits. Ensuite nous repasserons la parole à Russ pour les processus après contact et test de délégation. et avant les question réponse nous avons des paneliste que nous avons invité. Et qui viendront nous parler de leur expérience dans le cadre des programmes des nouveau gTLD. Des nouvelles leçons tirées et ce qu' ils peuvent vous en dire et ensuite il y aura la séquence question réponse.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

Donc l'a dit Akram lors de la séance précédente, cela fait un an, et donc depuis le 23 octobre de l'année nous avons déléguée 418 nouveaux noms de domaine de 1<sup>er</sup> niveau. Pour donc cette série 2012 du programme. Il nous a fallu un certain temps donc jusqu' au 23 octobre 2013, donc plus longtemps qu'on aurait pu le croire mais le rythme a été relativement stable même s'il a été plus long que ce qui avait été prévu. Akram a parlé tout à l'heure du rythme maximale qui serait de 1000 nouveaux gTLD par an donc 418 de toute évidence au-dessous de ce rythme cadence et à l'avenir avec les candidatures qui existent le processus de résolution des conflits nous devrions en fait nous n'obtiendrons pas ce rythme de 1000 par ans. Alors vous avez un calendrier à l'écran ne montrer jamais cette diapositive à Akram, parce que je ne sais pas si vous l'avez vu tout à l'heure, mais cela vous montrent un petit peu le statut du programme de manière générale. Donc actuellement il y a une fenêtre d'application qui a été faite en 2012 ce que nous définissons comme évaluation d'application et extension de l'évaluation de l'application a été prolongée. Il y a des objections ou litiges il y en a 10. qui sont en attente depuis un an. Depuis un an. Donc c'est quelque chose qui prend un certain temps. Cette question d'accord mutuelle entre parties. Résolution des conflits: plus de la moitié qui ont été résolus donc 120 ont été résolus au jour d'aujourd'hui. les 3 dernières étapes, les pourcentages en fait reflètent les pourcentages qui ont été effectués sur le totale potentiel estimé de nom de domaine de premier niveau. Donc les chaînes uniques, les ensembles conflictuelles uniques on oublie pour l'instant les indirectes. Donc 1300 nouveaux gTLD pour l'instant qui sont estimés donc vous avez là le pourcentage estimé qui sont effectués. Le programme à la base a été prévu pour l'année 2013, nous l'avons donc repousser

lorsque au cours de cette année nous avons en fait prévu jusque à 2007, 2017 pardon. Sur les bases des activités actuelles de résolution de conflits qui donc traînent plus longtemps de ce que nous avons prévu. Il y a beaucoup de mécanismes de responsabilité qui ont été enclenchés ce qui a un impact sur les processus à venir et sur les résultats. Donc à long terme la question c'est la phase des résolutions des conflits. Donc vous voyez que ceci s'étend jusqu'en 2017. Au début 2017 et donc une fois que les conflits auront été résolus et bien nous pourrions passer au contact aux tests de pré-délégation. Et la pré-délégation. Alors j'ai vu quelqu'un envoyer un tweet sur le commentaire d'Akram sur le tweet sur le programme sur le budget et le fait que le programme ayant été prolongé et bien toute évidence il faut prévoir le budget. Donc 10 millions de dollars pour l'année 2017 donc chaque année nous avons des prévisions budgétaires qui sont publiées en mai dans le cadre du budget générale de l'ICANN pour 2017. C'est à la page 53 du PDF si vous souhaitez vous y référer. Donc voilà un petit la base, et comme Akram l'a dit voici quelles sont les prévisions au jour d'aujourd'hui sur la base de ce que nous connaissons. Sur la base des rythmes conformément aux avis du GAG voilà le rythme auquel nous sommes en train de travailler. La conversation sur la série suivante qui nous venons d'avoir nous dit que bon on ne peut pas commencer la suivante avant d'avoir terminé celle-ci donc de toute évidence il y a une certaine dépendance sur certains aspects de la série actuelle du programme. L'équipe travaille avec acharnement pour voir un petit peu où les choses coïncident où est-ce qu'on pourrait accélérer le processus et voilà ce dont Trang et Russ vont parler aujourd'hui.

---

RUSS WEINSTEIN:

Je suis Russ Weinstein, je suis responsable de l'équipe des opérations. Je vais parler des résolutions de conflits alors pour ceux qui ne connaissaient pas bien le programme je vous rappelle un petit peu ce qui est un ensemble conflictuelle. Un ensemble conflictuelle c'est deux ou plus applications pour une chaine similaire ou confuse et donc ce qu'on essaye de faire c'est de différencié les deux. Donc dans le cadre du programme il y a eu 233 ensembles conflictuels qui ont été identifié. Nous avons 120, plus de 50% qui ont été résolu au jour d'aujourd'hui et depuis la dernière vente aux enchères de juin nous avons vu 50 conflits de plus qui ont été résolu. 8 seulement qui ont été résolu par un mécaniste ICANN. Donc c'est en fait la communauté par un pré-évaluation qui est entre en jeu. Donc comme je disais la résolution des conflits s'accélère et de plus en plus les candidats résolvent les problèmes par eux-mêmes. Nous voyons la plupart des ensembles conflictuelle qui devraient être résolu au cours de l'année fiscale actuelle. 85% sont déjà près pour la vente aux d'enchères. Il y en a un qui a été invité au CPE et qui commencera dans les semaines à venir. Nous avons également 7 ensembles qui doivent encore passer par le CPE, qui ne sont pas encore éligibles. Et 20 d'entre eux qui devront d'abord passer par le mécanisme d'enchère. Mais pour la majorité des résolutions de conflits normalement, on devrait être bon en 2017. Évaluation préalable de la communauté j'en ai déjà parlé un petit peu nous avons réalisé 16 de ses évaluation. Là on parle d'application et pas d'ensembles conflictuelles parce que l'évaluation ce fait sur les applications parfois il y a plusieurs applications de plusieurs candidats de la communauté dans le même ensemble et don il faut plusieurs s'évaluation de la communauté pour le même ensemble conflictuelle. Donc nous avons 16 qui ont été terminé nous devons venons de

terminer les 3 derniers de la semaine dernière. Nous avons publié il y a un 1 qui a été invité et 10 qui ne sont pas encore éligibles. Et ce qui en fait les empêchent d'avancer c'est un peu le genre de choses que l'on voit pendant comme ce que vous allez voir pendant la présentation, le problème de responsabilité en attendant les demandes de changement ou des avis non résolus du GAC. Donc il faut que les ensembles conflictuels soient stables et il faut que les applications soient stables avant de pousser plus loin. Et une des choses dont j'aimerais parler c'est le cycle d'évaluation. Les délais de cycle. On pensait 3 à 4 mois maintenant on voit que cela dure un petit peu plus longtemps. Pour les différents groupes de résultats que nous avons eus. Mais ce qui est important c'est que les choses se font. Les choses se font de manière très réfléchie par le travail du panel, les analyses sont bien faites le processus est suivi. Donc nous le rappelons le calendrier, ils connaissent le calendrier et ce qui est important c'est que le travail est bien fait donc c'est là-dessus que nous nous concentrons. Nous espérons que ce calendrier de 3 à 4 mois se décale et quelque chose qui convient et que nous allons pouvoir d'utiliser. Et en parlant avec le panel on se rend compte que finalement ces délais sont tout à fait raisonnables pour la venir. Ce qui prolonge le processus un petit peu c'est en fait la quantité très importante de correspondance, d'information qui existe dans la sphère publiée à la dernière minute qui sont mises dans la sphère publique à la dernière minute et donc le panel doit essayer de bien comprendre les différentes lettres les différentes informations dans le contexte et les prendre en compte dans leur évaluation.

Les enchères j'en ai déjà parlé c'est vraiment juste résolution de dernière minutes en fait de dernière. Comme vous il nous reste donc 3

ensembles de groupe par d'autres ensembles qui nous restent à résoudre. Il y a encore le temps pour que ces choses soient résolues avant les prochaines enchères. si vous regarder la chartre pour les mois prochains nous en avons 3 prévu en 16 prévu en octobre donc nous en sommes a 3 même sur des choses qui ont été reçu de dernière minute avant de passer aux enchères. Les négociations doivent s'arrêter 7 jours avant les enchères. Donc ces 3 ensembles vont aller vers les enchères. Il y a des raisons pour lesquelles, pour que les gens ne soient pas éligibles pour aller vers les enchères. Les CPEs doivent se produire en premier. Il y a des mécanismes de -- qui sont en attente. Et aussi il y a des ensembles conflictuelles qui sont indirectes qui ont été résolu la semaine dernière. D'ailleurs nous travaillons là-dessus sur ces processus sur le cadre de travail de ceci durant les mois passe, et nous allons lancer un commentaire une (...) de commentaire publique pour cela. Donc voilà c'est quelque chose auquel vous de vous attendre nous continuons d'utiliser les mêmes fonctions, les mêmes processus que nous avons utilisé jusqu'à présent. Et la dernière chose dont je voulais parler nous avons donc eu des enchères au mois de septembre et nous avons eu... cela a généré de la publicité 3 ensembles sont allés vers les enchères au mois de, au mois de septembre la année dernière comme vous les, tout cela sera mis de côté jusqu' à ce que le conseil d'administration prenne une décision.

Bien, je pense que le micro n'aime pas ma voix. Donc quand il s'agit de la transparence et de l'ouverture nous avons donc rassemblé un résumé financier de, c'est dont une version un peu abrégé de ce que vous allez trouver sur le site web. Mais cela détaille les revenu sur à partir des

---

activités donc nous en sommes à presque 14 millions de dollar de revenu et nous avons donc mis de côté ses fonds le bureau, le conseil d'administration prendra des décisions sur son ses utilisations. Je pense que si vous suivez ce lien que j'ai mis sur le PDF vous attendrez le résumé finance que nous avons publié sur le web. Je vais passer la parole à Trend qui vous parlera des contacts.

TRANG NGUYEN:

Il y a des statistiques que je veux partager avec vous. Aujourd'hui nous avons invité 1,176 candidats à la phase contractuelle. La majorité a déjà exécuté sous le contact. Certains sont dans les différentes étapes de la période contractuel. Nous allons parlons de ces 55% qui sont au couramment dans le processus de contrat. Nous avons des gens qui sont donc on contrat. Ces candidats ont donc répondu aux informations que nous avons envoyées mais il y a d autres éléments qui sont en attente et qui empêchent à ICANN d'en arrivé à un accord. Ils ont besoin peut être de plus de temps pour se mettre d'autres informations, il pourrait y a voir des changements qui ont à soumettre. Il t a un tas de choses qui préviennent ces candidats de pouvoir être capables de continuer avec leur processus. Ses candidats sont en moyenne à, prennent en moyenne 52 jours. Il y a quelques candidats qui n'ont pas répondu nos information nos demandes d'informations il y en a 55 et en moyenne ses candidats dans la queue d'attente depuis à-peu-près 242 jours donc c'est un long une longue période pour ne pas répondre aux demandes d'informations que nous leur avons envoyé. Donc comme vous voyez en bas de la chartre vous avez 114 candidats qui ont reçu la, le contrat, la com qui n'ont pas encore signe ce contrat. Ces gens-là sont dans la queue d'attente dans la file d'attente depuis 78

jours. Encore une fois ça fait quand même beaucoup de temps dans cette, nous avons peu de gens dans cette queue d'attente dans cette file d'attente. Les processus de contact, le cycle est de 3 semaines. Si vous n'avez aucun problème en attente vous pouvez donc passer à travers ce processus très rapidement. En ce moment nous avons 15% de candidats qui puissent passer dans ce cycle utiliser ce cycle de 3 semaines. Les autres prennent beaucoup plus de temps pour le faire. J'ai mis sur cette présentation les 3 raisons pour lesquelles ceci ne passe pas assez rapidement. Les déterminations: les candidats ont besoin de plus de temps pour soumettre les informations, il y a aussi des changements et il y a beaucoup de candidats qui soumettent des changements des demandes de changement à leurs candidatures durant le processus donc cela cause de délais. Aussi on va donc passer à autre chose, on va passer aux extensions. Dans les deux semaines passées, nous avons envoyé beaucoup de notices d'extension aux candidats. Par exemple pour le mois et demi passe, nous avons reçu une centaines de demande de candidats qui demandait plus de temps pour signer les accords. Dernièrement nous avons donné d'accord à 345 gTLD pour des extensions jusqu' au 29 juillet 2015 pour qu'ils signent donc le contrat d opérateur de registre. Il y en a 154 qui ont reçu, les 154 qui ont reçu d'autres périodes d'extension et cela sera base sur un cadre de travail que nous avons publié en septembre. Et ce cadre de travail vraiment a été mis en place pour pouvoir fournir d'autres dates butoir pour que les candidats accomplissent d'autres test disons. Pour qu'ils puissent en arriver à un accord avec l'ICANN. Nous avons suivi cette approche au lieu de donner directement une extension par exemple de temps de temps, parce que nous ne voulions pas passer par le même processus, ou ce qu'on voit, ce qui se passe maintenant par exemple



---

que les candidats pensent qu'ils ont beaucoup de temps pour signer cet accord et soudainement on arrive à la fin de la période butoir et puis rien n'a été fait. Donc cette date butoir avec des étapes peut encourager les candidats pour qu'ils puissent travailler pour résoudre les questions, les problèmes, afin de pouvoir signer le contrat, l'accord. Nous avons publié donc ce cadre de travail et ce qui prend en compte la spécification 13 et le code de conduite. Pour la plupart des candidats qui attendent la détermination de l'ICANN sur les demandes avant de signer l'accord d'opérateur de registre. Et juste pour vous donner une idée une vue d'ensemble sur la spécification 13 et la statistique de code de conduite que reçoit l'ICANN. Voyez pour la spécification 13 il y a des gens qui sont dans la période commentaire et pré-commentaire. Et il y a donc du butoir qui a été de septembre et qui donnait le droit au TLD de se soumettre pour pouvoir qualifier à l'extension de juillet 2015. Donc comme vous voyez nous avons reçu beaucoup de spécification 13 et dans la file pour passer pour être, pour passer dans le processus. Donc il y a aussi. Voyez aussi le volume quand il s'agit des extensions de code de conduite la majorité sont dans la période de commentaire, le volume n'est pas aussi important que pour la spécification 13, nous recevons beaucoup de demande de dans ce domaine-là aussi.

RUSS WEINSTEIN:

Nous parlons donc de processus de d'après contrat. Donc je vais parler de tout cela aussi la transition du processus de délégation. Alors une mise à jour sur la pré-délégation, cela fait, on en parle souvent dans toutes les autres sessions. Nous sommes sous notre capacité, en dessous de notre capacité, nous avons de la place pour 20 par semaine,

nous pouvons donc en faire plus dans l'avenir, quand la demande va augmenter bien sûr. Nous avons en fait vu la demande à baisser, alors que plus et plus d'industrie signent des contrats pour devenir des opérateurs de registre. Nous avons vu une baisse de demande de pré-délégation de *testing* de pré-délégation. Et donc cela va plus vite que nous l'attendions. Nous envoyons des invitations et les gens attendent a peu près 27 jours. Nous aimerions pouvoir confirmer le rendez-vous avec les gens pour qu'ils signent disons dans les deux semaines. Donc il y a à peu près 50% des candidats qui répondent à ces invitations pour obtenir des rendez-vous. Donc nous devons voir cette capacité courante alors que nous allons vers l'avant pour faire des ajustements pour voir si nous avons besoin de si nous pouvons genre les coûts différemment alors que le programme va de l'avant. Nous avons fait aussi une mise à jour sur les spécifications du test vendredi dernier. C'est assez focalisé sur la section UDE. Nous avons eu des suivis d'information qui nous a été donné à Londres. Mais une, on nous disons qu'il n'y avait pas assez de transparence sur ce processus sur tout ce quand il s'agit du langage dans la... Nous verrons donc ça durant le printemps et l'été pour voir. Si nous pouvons développer plus de transparence, des critères de transparence et publie cela en ligne. J'ai vu ce matin, on m'a dit ce matin que nous avons un problème avec la publication. Nous devons, pour la publication des documents. Il y a donc une date butoir pour publier ces spécifications. Il y a une autre mise à jours la dessus c'est que les critères de test, donc leur mise en œuvre, pour les RDDS ou pour les Whois, les clarifications pour les Whois qui ont été lancés durant l'été. Nous essayons de faire passer cela dans le test pré-délégation au début de janvier. En attendant vous aurez des notices qui seront envoyés et nous verrons si cela a été fait avant la mise en place, la date de la mis

---

février. Moi, ma dernière diapo est ce message: Est-ce que la transition à la délégation, vers la délégation pourrait aller plus rapidement? Combien ça prend entre la signature du l'accord d'opérateur de registre et la délégation? Moi par mois au voit qu'il y a à-peu-près 70 jours et il y a un petit de temps de relâche dans les processus. Ça peut être un peu diminué durant l'été et maintenant on est à l'automne comme vous voyez si les temps s'allongent comme ça c'est parce que les candidats ne mettent pas en place les PDT. Les opérateurs ne complètent pas leurs étapes d'intégration. On voit donc un seul, un tiers des opérateurs de registre qui complètent ces étapes d'intégration. On pensait que l'intégration aller être faite dans une semaine et que les gens allaient attendre la fin du *testing* pré-délégation. Et on voit l'opposé, on essaye de trouver des manières pour aider les candidats d'opérateur de registre pour que cela pour que les gens fassent les choses plus rapidement et que le processus soit plus rapide. Nous savons que c'est un peu confus. Qu'il y a du *testing* pré-délégation qu'on coordonne à travers le portail de candidats et aussi le portail GDD et il y a plusieurs portails. Et nous savons que cela cause des défis. Nous essayons d'être clair dans notre message, on essaye de vous diriger vers le bon portail et nous espérons que les gens continuent et qu'ils essayent d'obtenir la délégation le plus rapidement possible. Avec ça je pense que c'est bon.

CHRISTINE WILLETT:

Merci Russ. Il y a donc des ralentis dans les processus. Et donc, il faut parler de la gestion des coûts. Nous sommes très sensibles sur les coûts du programme en générale. Nous avons des prévisions pour 2017 déjà, et nous ne voulons pas revenir vers vous l'année prochaine alors que nous faisons les prévisions pour 2016. Des projections même plus

longues, d'ailleurs ça serait bon si nous pouvions compléter ce programme plus tôt que nous l'avions prévu. C'est pour ça que nous soulignons où ces ralentis se trouvent dans le processus pour pouvoir vous expliquer ce que nous faisons au niveau des extensions avec des intervalles disons. Nous espérons que les candidats remplissent les demandes, répondent aux demandes, aux questions qui on a faire avec les demandes d'extensions. Je voudrais transitionner maintenant si nos panelistes voudraient bien nous rejoindre. Nous avons Bret Fausett qui est la pour nous parler et nous avons Roger Castillo qui est manager service eCom. Vous allez bientôt avoir un contrat de registre d'ailleurs; Jacob Malthouse, qui est de Big Room Inc, co fondateur et directeur de .eco qui lui est aussi techniquement encore un candidat. Et puis Reg Levy directeur des services légaux qui parle pour Minds+Machines qui parlera de .BAYERN.

BRET FAUSETT:

Puis-ce que vous avez entendu parler du processus de navigation disons je peux parler du côté d'opérateur de registre. Nous avons fait une candidature pour 44 TLD 54 TLD pardon. 17 de cela ont été délégué, 5 sont encore en centrale sur ces 17 et 12 qui sont, nous avons encore 3 TLD qui sont dans le processus de contrat. Il y en a encore qui sont en conflits. En navigant dans le processus nous avons eu 3 objections de chaînes similaires, nous avons eu, il y a eu certain de ces qui on été résolu certain attendent encore une décision. Au temps que candidats, quand je vois le processus, je vois 4 étapes: l'application de candidatures, l'évaluation, la pré-délégation et la pré-délégation. Tous

ces étapes sont différentes il y a eu des défis dans le processus de candidatures, je vous ai dit que nous avons 54 candidatures, le jour de l'ouverture on ne pouvait soumettre une candidature nous sommes allés sous l'outil et nous avons vu qu'il y avait un maximum de 50. Ils sont dû se dire qui peut faire une candidature de plus de 50 domaines. Donc nous avons deux identifiants, je pense que John en a ouvert une douzaine de nom d'identifiants. Et cela suivi d'ailleurs parce que maintenant nous sommes, nous utilisons le portail de pré-délégation et nous avons deux noms d'identifiant séparés puis que le maximum était à 50. Donc cela posait défis, il faut que toutes les informations soient bien organisées, les gens qui ont peut-être fait une candidature pour une pour un, non pas ces problèmes-là, mais le processus n'a pas été fait pour faire face à des bureaux d'enregistrement comme nous. Donc c'était des défis mais je pense que ces problèmes seront résolus durant la prochaine série. Le processus d'évaluation nous sommes tous passés par là, il se passe beaucoup de choses durant cette période assez longue durant l'évaluation, il y a eu des résolutions de conflits. si John et moi avions des conflits ensemble on ne savait pas si nous on allait réussir ou l'autre, donc on ne voulait pas se parler durant ce processus. Quand je suis arrivé à la fin de ce processus d'évaluation beaucoup de choses ont changé. Beaucoup de choses avaient changé avec l'ICANN aussi. Si vous vous rappelez ce processus de pré-évaluation, ils ne voulaient pas nous parler. Et quand ils nous parlaient ils avaient deux personnes, ils prenaient des notes de la conversation, voulaient s'assurer que tout cela était documenté, ce qui avait été dit. C'était un petit peu difficile d'avoir une conversation fluide avec les gens dont vous avez besoin de soutien. Donc les choses ont changé après. Nous avons vu que notre relation est devenu plus facile, on travaille plus facilement, on pouvait

---

poser des questions, avoir des réponses. C'était un processus qui est devenu plus facile. Maintenant nous sommes dans cette, nous avons certain qui sont pré-délégation, après délégation, nous avons deux portails à travers lesquels nous travaillons. C'est un petit peu difficile, je serai heureux quand nous nous débarrasserons du vieux système. J'ai une centaine de ticket là-dedans à plusieurs différentes étapes d'ailleurs, des statuts différents. Et quand on passera au nouveau système GDD il y aura une amélioration significative. Et on arrivera, je pense que d'ici à la fin de l'année nous travaillerons dans un portail et c'est bien parce qu'en fait nous n'avons plus ce maximum de 50, nous avons maintenant un seul identifiant d'utilisateur, donc ça c'est beaucoup mieux.

CHRISTINE WILLETT:

Merci, Bret.

JACOB MALTHOUSE:

Bonjour Jacob. Je suis co-fondateur de Big Room Inc qui est en fait candidat de la communauté pour .ECO. Je voulais vous remercier de m'avoir invité à parler. Nous avons pu réussir, la communauté a été très heureuse de voir que le résultat de notre évaluation a été positif. Il y a eu beaucoup de soutien de la part des différentes personnes. Donc Greenpeace, dont le fond Word Wild Found, l'environnement des Nations Unis etc. Alors je voulais maintenant parler brièvement du pourquoi. Pourquoi est-ce que ces organisations sont intéressées par rapport à tout ça? Quel sont les avantages des TLD communautaires. Et à la base il y a 4 domaines clef, premièrement la responsabilité, l'identité, la collaboration et le soutien. En terme de responsabilité, et

je crois que ça c'est vraiment le centre de ce souhaite voir la communauté c'est être incluse dans le contact avec l'ICANN. Donc c'est un contrat à 3 voies. Il y a le contact avec l'ICANN mais aussi avec la communauté. L'environnement dans lequel il fonctionne. La deuxième partie c'est la politique d'enregistrement, sa mise en application pour éviter des abus. Et troisièmement ces deux doivent pouvoir créer de la confiance par les membres de la communauté, par les utilisateurs finaux. En cas de problème la communauté sera toujours là à long terme. Deuxième partie l'identité, donc les grandes marques du monde peuvent réellement accéder aux noms qui sont importants sur la base des critères développés par la communauté et les utilisateurs finaux verront un contenu pertinent un environnement pertinent de site web. Et autre chose qui est très intéressant pour la communauté c'est le fait que certains de ces noms pourront justement soutenir un développement durable. Donc un des exemples dans la communauté c'est l'idée des noms fares ou aura par exemple certains plaidoyer des campagnes qui correspondront à certains noms par exemple le nom .ECO pourra être utilisé pour une campagne d'assainissement des eaux en Inde et cela pourra être réutilisé en Afrique pour nettoyer, assainir l'eau dans ces lieux. Donc c'est quelque chose qui peut être utilisé à long terme pour le bien de la communauté. Donc voilà quelques exemples auxquels nous sommes en train de penser. Troisièmement la collaboration au niveau de l'opérateur de registre la communauté à la base va fonctionner comme modèle multipartite, pour le .ECO. Les membres de la communauté pourront mieux identifier, s'identifier les uns les autres en ligne donc par exemple pour avoir un entrepreneur certifié pour pourra donc grâce aux .Eco signaler les soucis aux clients. Il y aura aussi des moyens d'exploiter la communauté des candidats, donc

---

deux des choses par exemple WWW.FA lancer un rapport et à utiliser les candidats ou alors cela peut permettre aussi de coordonner certaines actions sur par exemple le climat. Et puis aider les gens de la communauté à attendre leurs propres buts donc par exemple .ECO s'améliorera en terme de durabilité au fil des années. Pour nous ceci est important parce que le .ECO ce n'est pas uniquement une question de marque, la communauté souhaite que se soit un engagement à agir au fil du temps. Et enfin le soutien, le soutien pour les adhérents actuels pour les organisations certifiées. Il y aura donc une plateforme globale pour tous les membres et nous pensons que c'est quelque chose d'unique et de puissant. Et enfin, l'idée de réinvestissement pour qu'une portion des ventes soit redonner dans une fondation qui est en fait gérée par la communauté. Donc à la base, il nous faut savoir bien utiliser les ressources il y a beaucoup de choses à faire, par le biais de mécanisme de responsabilité d'ICANN. La communauté est très excitée par cette idée du .ECO par ce que cela peut réellement représenter un avantage pour le plus grand bien de tous.

ROGER CASTILLO:

Merci pour cette invitation. Je vais parler de l'application .LAT. Nous avons demandé qu'un seul TLD le .LAT qui est un nouveau TLD pour fournir une présence internet pour tout ce qui est trait à l'identité latine. Nous faisons ceci en collaboration avec Ecom-LAC qui sera notre opérateur de registre et NIC MEXICO. Nous nous occupons également du TLD pour le Mexique et nous nous occupons des services de soutien. Un de plus gros enjeux auquel nous sommes confrontés en termes d'application avec le .LAT c'est le problème du calendrier parce que le programme a commencé en 2007 lors de la première série des TLD. Et le



.MEX pardon fait partie d'une université. Et il y a eu un changement de doyen un changement de conseil d'administration. Nous avons changé au niveau académique au niveau de l'industrie donc toute la hiérarchie a été chamboulé deux fois. Donc en fait il a fallu redéfinir le projet à chaque fois. Ceci a du être fait par différentes personnes avec différentes approches qui se focaliser sur différentes choses. Et donc le travail, la charge de travail a été vraiment énorme. Et donc pouvoir simplement continuer le projet représentait un effort t important. Ensuite nous avons pu soumettre notre candidature avec donc des clarifications. Et nous sommes près aux tests depuis un an mais nous n'avons pas pu signer de contact à cause du COI. Au Mexique cet instrument financé ne fait pas partie du fonctionnement quotidien des banques et des institutions financières donc nous avons de nouveau du faire des recherches pour présenter les informations au conseil d'administration pour leur dire nous avons besoin de ceci, nous avons besoin de ceci pour ce projet parce que bon l'ICANN le demande et donc tout ce processus a été assez douloureux. Ce processus de COI. Nous avons enfin fini par trouver une banque qui puisse nous fournir les instruments dont nous avons besoin. Mais nous nous sommes trouvés confronter à un manque d'expérience en terme opérationnel. Nous avons dû investir énormément de temps, énormément de larmes pour obtenir l'instrument de la banque par le billet de la banque correspondante aux Etats Unis et ensuite par le billet de l'ICANN. Donc, l'histoire est longue mais pour en finir notre contrat sera signé à midi jeudi dans la salle olympique, vous êtes tous invités. Et nous espérons que nous pourrons lancer le .LAT. Et nous espérons que se sera très réussi. Le lancement devrait se produire l'année prochaine. Merci.

REG LEVY :

Reg Levy de Mind and Machines et comme Uniregistry nous sommes également candidats portefeuille donc j'aimerais répéter ce qui vous a été dit. Il est beaucoup plus facile actuellement de communiquer parce que avant il a eu un certain nombre de situations où l'on c est rendu compte que on été limité à 50. Donc il a été difficile de classer tout ceci et voir ou étaient les choses. Je voulais simplement confirmer ce qui avait été dit. Que j'aime beaucoup le login unique. Donc je parle du .BAYERN, donc ce qui a mentionné Jacob s'applique. il y a beaucoup de choses par rapport à l'état d'où l'on vient la ville d'où l'on vient, donc il y a beaucoup de choses qui se produisent dans ce domaine. Ce n'est pas uniquement une question de marque c'est une question de présentation. Comment en souhaite se présenter sur l'internet. Par rapport à ce qui dit Roger donc même chose, les délais ont représenté un problème pour nous. Ça fait longtemps déjà que nous sommes près. Et il est difficile de se rendre auprès d'un gouvernement et de leur dire "A désolé il y a encore un retard. Non on n'aurait pas pu le contrôler, non on n'aurait pas pu l'anticipé. Oui, c'est nulle, oui on est désolé, oui on continue à vous informer. Mais en fait on ne sait pas réellement ce qui se passe." Donc ça c'était un petit peu difficile. Du point de vue du gouvernement. D'une manière générale les gouvernements aiment obtenir des résultats. En fait c'est toujours eux qui sont en haut de l'échelle. Il y a eu également des problèmes en terme des COI, changement d'exigences du COI étant donné que nous avons subi beaucoup de candidatures. Et bien il a été difficile pour nous de changer tous nos COI. Donc à chaque fois qu'un TLD a un problème on effectue un changement. Et je ne pense pas qu'il y a pas eu de problème pour le

---

.BAYERN pour celui-ci. Nous n'avons pas négocié le contrat, nous avons simplement cherché à être à lancer notre projet. Vous pouvez maintenant acheter votre propre nom. BAYERN. C'était intéressant tout ce processus comme il y a déjà été dit il y a des modifications intéressantes qui vont se produire à la série suivante, qui amélioreront les choses.

CHRISTINE WILLETT:

Merci à tous. Est-ce que vous pouvez rester pour les questions? Je ne sais pas s'il y a des questions. Nous passons donc à la séance de questions/réponses. Il y a-t-il des questions à distance?

REG LEVY:

J'ai trois questions. Je peux m'asseoir au entre chaque question d'ailleurs. Aucun problème. Alors pour Rage Levi, donc Russ avez une diapositive à l'écran qui en fait détailler le coût des mises en enchère. Est-ce que le coût incluait les frais, les pourcentages qui allaient aux revendeurs?

RUSS WEINSTEIN:

Oui tous les coûts étaient inclus.

REG LEVY :

Deuxième question. Les 240 jours ou je n'avais pas répondu aux COIs, est ce que cela comprenait les candidatures qui étaient en attente? Parce que je sais que personnellement pour le .CASA nous étions dans cette période d'attente, et donc on a peut-être faire remonté la moyenne. Donc je ne sais pas exactement.

---

TRANG NGUYEN: Oui, effectivement les gens en attente font partie de cette file d'attente. On pourrait peut-être regarder voir s'il y a effectivement on éliminait ce genre de catégorie si cela changeait la moyenne.

REG LEVY: On a dit qu'on était en dessous de la capacité. Quelle est le taux actuel d'utilisation?

RUSS WEINSTEIN : Le taux actuel est de moins de 8 par semaine. On est a peut près a 6, 6 par semaine.

JIM PRENDERGAST: Jim Prendergast, Galway Strategy Group . Je sais qu'il y a un an entre la signature de l'accord et la délégation. Est-ce qu'il y a des délais intérimaires pour passer au PDT?

RUSS WEINSTEIN: Oui nous avons des rappelles. Nous essayons d'avoir un rendez-vous a à peu près 90 jours. Et après à 120 jours et après 12 mois. Pour s'assurer que les gens aient suffisamment de temps de passer par le processus. Par exemple si vous avez besoin de repousser le rendez-vous aucun problème, vous pouvez quand même arriver à votre délégation.

---

JIM PRENDERGAST: Mais d'une manière générale, Y-a-t-il eu des changements au contact d'opérateur de registre, et s'il y en a eu bien ou peut-on les trouver?

CHRISTINE WILLETT : Non, il y a des lignes rouges. il y a des version avec donc des lignes qui indiquent les changements, ils y a certaines variations dans les différentes versions qui ont été publiées. Nous avons envisagé d'afficher des synthèses des changements, ou des listes de changements.

Donc on vous informera.

JIM PRENDERGAST : Merci

CHRISTINE WILLETT : Merci Jim.

WERNER STAUB: J'ai une question par rapport aux outils de publication que nous utilisons. Nous avons un certain nombre d'outils pour publier les informations sur le statut des du programme des gTLD. Parfois les choses sont un peu complexes parce qu'il y a beaucoup de choses à savoir par rapport aux processus et cela nous conduit à une situation où les gens ne connaissent pas vraiment le programme des nouveaux gTLD. Et donc notre opportunité de trouver quoi que ce soit qui nous donne un peu une idée générale. Je ne sais pas si c'est une chose qui a été prévu comme ça, je ne pense pas, mais en tout cas c'est ce qui se passe. Et dans le contexte de la responsabilité ou de la recevabilité, les

mécanismes ne sont pas du tout visibles. Il y a un grand manque de visibilité et donc de l'extérieur on ne comprend pas réellement ce qui se passe. Parce qu'il y a eu une procédure en termes de responsabilité contre l'ICANN qui en fait n'était pas contre l'ICANN mais contre un autre candidat. Mais en théorie c'est contre l'ICANN. Ça a été publié mais ce n'est pas visible. Sur le site de l'ICANN, la candidature en elle-même qui fait quoi contre qui dans ce domaine. Je crois qu'il y a un problème de transparence. Au sein de l'ICANN il n'y a que quelques personnes qui sont expertes et qui savent exactement ce qui se passe. Et donc dans le cas des communautés, si quelqu'un souhaite se rendre quelque part et bien il n'y a pas de ressources pour vraiment comprendre ce qui se passe. Et donc ce nouveau programme peut avoir un impact sur leur communauté. Donc il faudrait y avoir un processus qui permet d'identifier un petit peu l'histoire avec des liens vers d'autres pages ICANN et puis aussi il faudrait que les choses soient signalées aussi rapidement que possible pour que les candidats puissent savoir que lors de ce que quelque chose est préparé, je ne sais pas si c'est le médiateur, si c'est une analyse etcetera, Parce qu'en fait les parties ne sont pas informées, qu'il y a certains changements qui sont mis en place.

CHRISTINE WILLETT:

Merci Werner. J'apprécie vos suggestions, vos préoccupations. Je suis d'accord avec vous. Il y a énormément d'informations qui sont disponibles et tout n'est pas toujours disponible au même endroit. Si on va sur l'[ICANN.ORG](http://ICANN.ORG) il y a des ressources, mécanisme de responsabilité et là-dessous on peut cliquer et voir les demandes de reconsidération des IRP et je crois qu'il y a tous les mois l'équipe juridique qui publie une mise à

---

jours sur les CEP et les IRP, donc le statut actuel. Donc ceci existe sur l' [ICANN.ORG](http://ICANN.ORG) donc nous allons prendre en compte votre suggestion peut être inclure ceci sur le microsite des nouveaux gTLD. La question pour nous c'est à quel point est ce que nous continuons d'ajouter des choses sur ce microsite des nouveau gTLD, puisque qu' il existe toujours un bute mais nous passons vraiment aux opérations des opérateurs de registres. Donc je crois que pour l'instant l'important c'est [ICANN.ORG](http://ICANN.ORG) qui est envisagé. Mais nous allons quand même prendre en compte votre suggestion en termes d'enregistrement des candidatures sur le microsite. Que ce soit les objections, les déterminations, les résultats IP, les résultats CPE. Nous pouvons peut être faire quelque chose de similaire en terme de mécanisme de responsabilité.

PAUL FOODY:

Merci beaucoup. Une autre spécification pour le programme gTLD c'était l'innovation. Jack en avait parlé Jacob en avait parlé. Je suis intéressé de savoir pourquoi le partage de domaine dans le nouveau, pourquoi à ce sujet là devrait-il avoir des changements, dans le nouveau programme des nouveaux gTLD.

RUSS WEINSTEIN:

Oui, c'était quelque chose qui avait été proposé par un membre de la communauté. Ce sont ce genre d'idée qui nous exige vraiment, c'est des idées qui sont générées par la communauté et ce serait peut-être des choses que l'on devrait faire pour ce genre de choses.

---

PAUL FOODY: Est-ce qu'il y a quelque chose généralement, une façon innovatrice en général qui n'a pas été utilisée pour donc accomplir un cadre de travail actuel?

RUSS WEINSTEIN: Oui, C'est toujours bon pour la communauté d'apporter ces idées au forum mais ce serait bien de discuter ces choses avec la communauté.

PAUL FOODY: Vous n'avez pas fait ça avec .ORG ? Il y a aussi un problème avec les 15 millions qui ont été levé avec les enchères. Est-ce que c'était les enchères qui avaient un nombre de TLD?

RUSS WEINSTEIN: De quel ensemble conflictuel parle-t-on?

PAUL FOODY: Oui, en septembre 14 millions?

RUSS WEINSTEIN: Oui, trois en septembre, un en juin.

PAUL FOODY: Oui merci beaucoup.

JOSEPH WRIGHT: Bonjour, Joseph Wright, Bloomberg BNA. Je suis curieux. Y a-t-il des mécanismes formels ou disons non formel, officieux ou officiel pour



---

montrer qu' ICANN est complètement, ne touche pas à ce processus n'est pas inclut dans ce processus.

BRET FAUSETT:

ICANN ne participe pas du tout à ce processus. Si vous regarder, si vous allez, si vous regardez en arrière, et vous regardez les recommandations GNSO c'est compris. Il y a une période d'auto résolution, la première étape c'était de voir si on pouvait résoudre les choses automatiquement, et après bien sûr il y a des options qu'ICANN a pour accélérer la conversation. Mais en générale il y a d'autres mécanismes utilisés pour faire ses résolutions. Cela se passe dans les couloirs et pas à l'intérieur de ses salles.

JOSEPH WRIGHT:

Est-ce que vous pouvez nous donner un exemple sur comment ces choses sont résolues en général?

BRET FAUSETT:

Par exemple quand les deux groupes qui ont fait une candidature pour .COUNTRY. Nous leur avons dit de faire une candidature jointe. On leur laisse prendre les décisions.

CHRISTINE WILLETT:

Merci. D'autres questions? Je pense que nous avons assez résume la session. Clore la session, merci au panel, merci à tout le monde de sa présence dans la salle aujourd'hui. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]